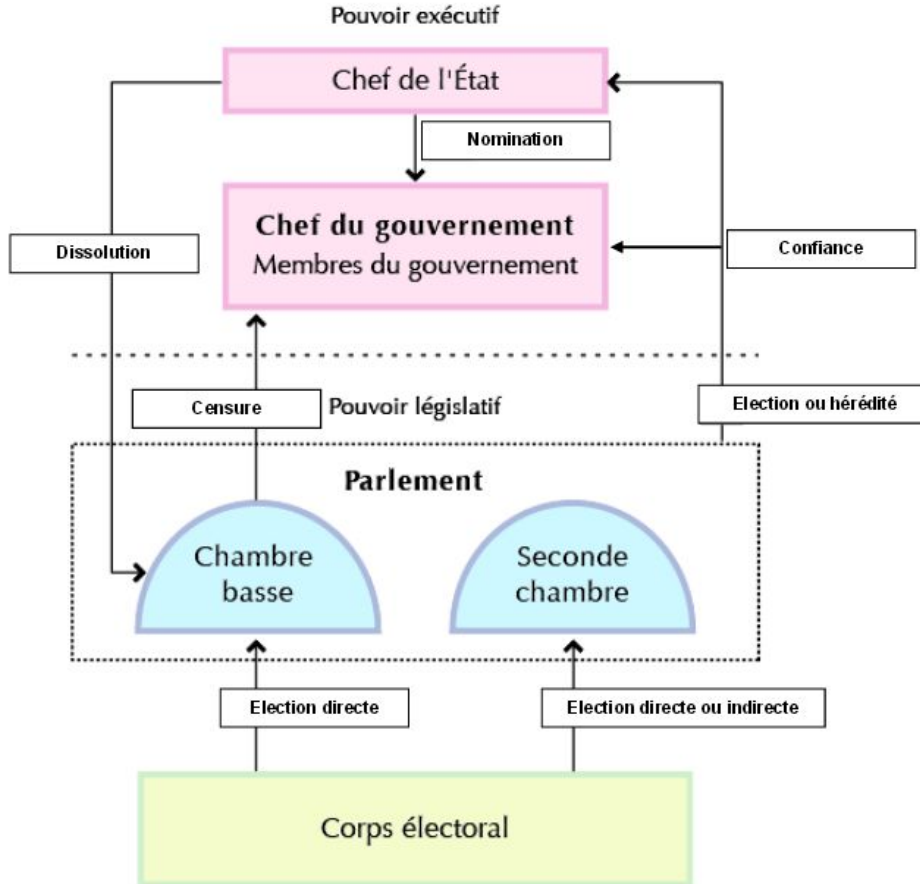


INTRODUCTION:



1ère Partie :

Régime politique précédent : Régime parlementaire



Pouvoir législatif :

Parlement qui est partagé en deux chambres

Pouvoir exécutif :

Le gouvernement

Pouvoir judiciaire :

Tribunaux, procureur général

Majorité politique 17 ans.

Elections :

Mandat tous les 3 ans :

- élection du Parlement
- élection du gouvernement

Ministères :

- ministère des ressources naturelles
- ministère de l'éducation
- ministère de la santé
- ministère de la justice

Instructions :

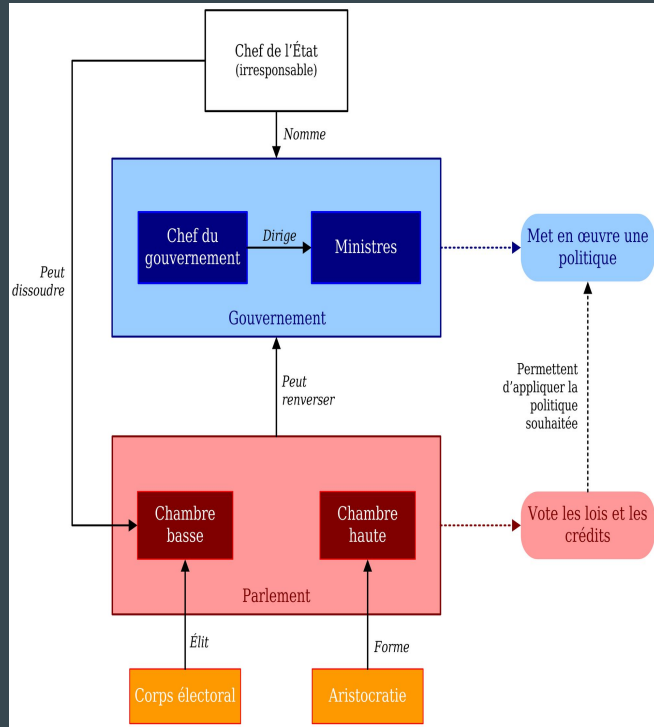
école publique :

- enseignement primaire (général)
3 à 16 ans.
- enseignement supérieur
à partir de 16 ans.



2ème partie : régime politique:

. régime parlementaire démocratique...décrit comme une technocratie...



Trop jeune pour voter ??



Critiques :

1. Avancer l'âge de voter de seulement 1 an
2. Ce n'est pas seulement une question d'âge

LE SYSTÈME ÉDUCATIF

LOISIR (ENCADRÉS)
14H-16H:



Ministère des finances



3ème partie :

Anciennement: démocratie

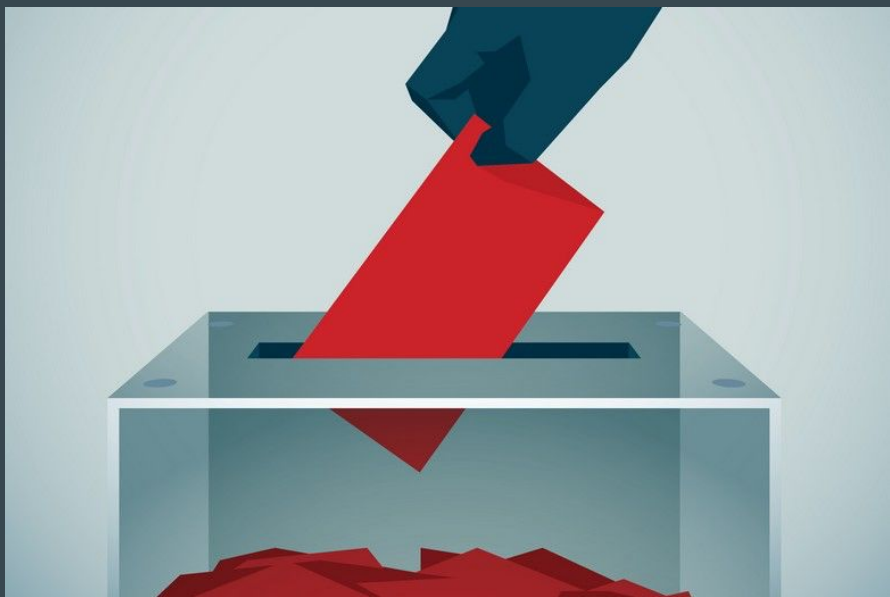
- forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple.



Nouveau système politique basé sur la technocratie :

- formation d'habitants volontaires au métier de technocrate.
- initiations proposées au plus jeunes à l'école.

Quels sont les conditions pour être citoyen et électeurs:



modalité de scrutin:



âge et compétences:



Un ministère des finances

- objectifs :
 - Gestion des ressources
 - Système de transaction
 - Fonds communs



Système éducatif

- 1 SEANCE DE SPORT MINIMUM PAR SEMAINE.
- AFFILIATION À UN CLUB RELIÉ À L'ÉTABLISSEMENT 1 A 4x PAR SEMAINE (OPTION)
- UN COUR DE THÉÂTRE RELIÉ À L'ÉTABLISSEMENT 1 A 4x PAR SEMAINE (OPTION)
- COUR DE MUSIQUE RELIÉ À L'ÉTABLISSEMENT 1 A 4x PAR SEMAINE (OPTION)

(a titre d'exemple)

OBLIGATION D'AVOIR
AU MOINS UNE OPTION
RÉGULIÈRE

Pour conclure, voici un bref résumé du nouveau fonctionnement de l'île...



TECHNOCRACY



- technocratie
- age de vote
- ministère des finances

